

Emprunter pour rembourser

Autor(en): **Michellod, Michèle**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **81 (1993)**

Heft 5

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-280308>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



cherche personnelle: qui je suis aujourd'hui, que puis-je faire plus tard avec ce que j'ai acquis à la maison, au travers du bénévolat, dans les associations, etc.?»

Afin de mieux s'adapter à la réalité, le cours a subi des modifications. Les discussions prévues avec le Service d'orientation professionnelle ont gagné en importance. On parle aussi de tout ce qui a trait au domaine du droit du travail, des assurances sociales, des possibilités de recyclage, etc.

«Rien n'est acquis pour les femmes qui désirent se former. Les décisions des autorités demeurent parfois lettre morte. Ainsi, par exemple, une grande entreprise d'horlogerie qui cherchait du personnel vient de refuser d'engager une ouvrière régleuse. Cette dernière souhaitait se perfectionner en cours d'emploi grâce à un subsidé à la formation proposé par l'Ofiamt.

Autre entorse au principe d'égalité, les rituelles questions posées par les employeurs sur les projets de vie et sur l'organisation de la garde des enfants.»

Ces barrières ont toujours existé dans la vie des femmes. Aujourd'hui, dans une période de crise, elles sont difficilement franchissables. Le parcours d'une recherche d'emploi devient aussi exténuant qu'une performance sportive, la déprime en plus...



La recherche incessante, les réponses négatives qui s'accumulent et c'est le cercle infernal d'où il faut sortir au plus vite.

Dernière adaptation du cours à l'évolution de la société: la mise à l'œuvre d'une maintenance. Les femmes ne se dispersent plus à la fin du cours. Elles se retrouvent trois fois par an afin d'échanger leurs expériences.

Et Lucine Jobin de conclure: «Ces ré-

unions sont essentielles, car elles permettent de garder l'enthousiasme qui règne à la fin d'un cours. Je dois dire que les femmes que nous côtoyons sont courageuses, déterminées à réussir une deuxième vie.»

Nicole Ruchti

Emprunter pour rembourser

De plus en plus de femmes ont recours au petit crédit pour faire face aux engagements.

Une solution efficace et discrète à vos problèmes d'argent! – «Crédit personnel sans garanties!» – «Prêt rapide, également pour le rachat d'un autre crédit!»... Ces petites annonces alléchantes pullulent dans nos quotidiens, attirant et liant environ un ménage sur quatre. Un style de vie qui peut coûter cher. En Valais, par exemple, plus de deux tiers des bas revenus sont grevés par un crédit non hypothécaire, et le remboursement d'un prêt entraîne des difficultés pour 30% des débiteurs.

Chargé de recherches au Centre social protestant du canton de Vaud, Jean-Pierre Tabin s'est livré à une réflexion et à une enquête sur le sujet*. Il dénonce les pièges et engrenages fatals que recèle le recours inconsidéré à ce genre de dépannage ou d'accès à des biens de consommation. Les femmes peuvent se retrouver confrontées à des difficultés à double titre: comme emprunteuses d'une part, comme victimes ou lésées par les choix d'un conjoint d'autre part. (Cas plus fréquent que l'inverse.)

Sans pouvoir disposer de données précises, on peut avancer qu'à situation professionnelle égale les femmes sollicitent moins de crédits que les hommes. L'achat d'une voiture vient en tête des raisons de s'endetter et peut compromettre sérieusement l'équilibre d'un budget. Il n'est pas rare, dans les services sociaux, de rencontrer des hommes ne versant pas de pension alimentaire à leur ex-famille pour s'acquitter de traites élevées relatives à leur voiture. Autre exemple: un père, cumulant deux petits crédits, en obtient un troisième pour s'acheter une Porsche 944, alors qu'il ne verse pas les allocations familiales qu'il doit à la mère de ses enfants.

«La prise d'un petit crédit a des conséquences pour l'ensemble de la famille», relève Jean-Pierre Tabin, lequel déplore le manque de protection des consommateurs. «Il faudrait que le conjoint signe un consentement au prêt, sans forcément être cosolidaire de ce contrat.» Si les femmes semblent gérer leur budget plus prudemment que les hommes, il leur arrive de s'endetter, avec un petit crédit contracté pour un tiers: fils, ami, amant. Les Centres

sociaux protestants n'ont encore jamais eu connaissance de cas semblables chez les hommes...

Aujourd'hui, la vigilance s'impose, car la crise actuelle, avec son cortège de licenciements, de diminutions de salaire et d'échéances à honorer, pourrait révéler la vulnérabilité de certaines femmes. Déjà quelques dentistes suggèrent à leurs patientes d'emprunter pour payer un traitement. Des écoles privées de secrétariat font miroiter de nouvelles chances professionnelles et encouragent à prendre un crédit. «L'autre problème, constate le chargé de recherches, c'est que les banques qui appliquent des taux d'intérêt relativement bas, autour de 12%, refusent une demande, au nom de leurs critères de rentabilité, si elle émane d'une femme de 40 ans avec deux enfants et au chômage...»

Celle-ci se tournera alors vers des établissements qui pratiquent des taux très hauts, jusqu'à 18%.» Pour éviter la logique inéluctable du surendettement, Jean-Pierre Tabin conseille d'y regarder à deux fois avant de signer un contrat: «D'autres moyens peuvent d'abord être envisagés: des aides à l'assurance maladie, des démarches pour récupérer une pension alimentaire impayée, etc.

Dans certains cas, il est vrai, le recours au petit crédit est la seule solution. Mais l'urgence est mauvaise conseillère! Il est utile d'en parler auparavant avec la Fédération des consommatrices ou avec un service social, afin d'évaluer le risque encouru par rapport aux ressources, et de comparer taux et conditions des différentes banques.»

Il n'y a pas de solutions simples à ces processus complexes d'endettement, mais il existe des mesures de protection sociale à améliorer par rapport aux femmes et à l'ensemble du petit crédit. L'étude du Centre social protestant a le mérite de les analyser.

Michèle Michellod

* Jean-Pierre Tabin, *Misères à crédit, l'endettement en Suisse et ses conséquences*, Association suisse des CSP, Lausanne, Editions La Passerelle, 1992, 200 pages.